



Les Échos de Bramefarine

n° 45 – décembre 2009 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire



L'équipe municipale a souhaité aider financièrement les associations qui, plus que les autres encore, participent à l'animation de notre commune et/ou contribuent au renforcement de la solidarité et des liens sociaux. Le conseil municipal a donc adopté une note d'orientation, adressée à toutes les associations, qui précise les conditions de ces subventions. Toutes celles qui sont déjà actives dans ce sens, auront tout à gagner de cette démarche.

Dans un tout autre domaine, les travaux des Rippelets s'achèvent et c'est à la mi-année que ceux du Crêt vont démarrer : assainissement, enfouissement des lignes électriques dans les hameaux, etc. Afin de contribuer, à notre échelle, au développement durable et pour avoir recours aux énergies renouvelables, nous allons installer, au Crêt, un lampadaire solaire.

En cette fin d'année, il me reste, avec tout le conseil municipal, à vous souhaiter à toutes et à tous, un excellent Noël

René Pois-Pompée. ■

Travaux sur la commune

Les travaux, aux Rippelets, commencés en 2008, se terminent actuellement.

Ils ont permis la mise en place du réseau d'assainissement, la réfection du réseau d'eau potable et de l'éclairage public ainsi que l'enfouissement des réseaux secs dans le hameau. Ils ont également permis de remettre en état les barrières du pont au départ de la route du haut du village et de renforcer la berge du ruisseau en direction de la station de relevage.

Coût total : **418 000 € HT** ;

Subventions : **222 000 €**.

L'étude pour les travaux depuis le hameau du Crêt jusqu'à la route départementale est terminée (assainissement, réseau d'eau potable et enfouissement des lignes). La consultation des entreprises aura lieu au printemps pour un démarrage en mai/juin, si les subventions sollicitées nous sont notifiées.

La commune a décidé d'implanter au Crêt un éclairage public solaire. Cette solution permettra de recourir à une énergie renouvelable et, par là-



même contribuer, à notre échelle, au développement durable.

Un aménagement de sécurité aux abords de la mairie est actuellement à l'étude. Il fera l'objet d'une prochaine réunion de concertation avec les habitants, dès que sa faisabilité sera confirmée. Le calendrier de réalisation dépendra de la notification des subventions. ■

Nouvelle structure de jeu pour petits enfants

Au début de l'été, une vingtaine de mères de familles ont adressé un courrier à la mairie en demandant s'il était possible d'implanter une nouvelle structure de jeux, dans le parc, pour permettre, à l'occasion du goûter, à la sortie de l'école d'offrir un espace plus ludique autour de ce lieu de rencontre particulièrement convivial et très fréquenté. Après une étude technique et financière, l'équipe municipale, à l'occasion d'une réunion de concertation, a proposé l'installation d'une nouvelle structure de jeux pour les tous petits (2 à 6 ans) comprenant un toboggan,



un « chalet », un mur d'escalade une échelle de corde et un petit pont avec escalier en bois. Les parents présents étant d'accord sur cette proposition, ce nouveau jeu, accessible y compris hors du temps scolaire, sera installé au printemps, dans le parc, à côté de l'école.

NB : le toboggan ainsi que la table de ping-pong, actuellement en place dans l'enceinte de l'école ne sont, malheureusement pas accessibles au public, hors temps scolaire, pour des raisons de responsabilité et surtout de sécurité. ■

Financement des associations



Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une note d'orientation qui précise les conditions de financement des associations. En effet, jusqu'à ce jour, toutes les associations de Saint-Maximin qui en

faisaient la demande, recevaient la même subvention. La commune a souhaité privilégier celles qui contribuent à l'animation de la commune ou qui contribuent à renforcer la solidarité et les liens sociaux à Saint-Maximin. Toutes les associations ont donc reçu un courrier

de la mairie explicitant les conditions d'obtention de subventions. L'équipe municipale a mis en place une nouvelle commission : la « commission Partenariat », qui se tient à la disposition des associations pour les aider à remplir leurs demandes de financements. Qu'elles se rassurent, les associations qui participent déjà à l'animation de la commune seront bénéficiaires de cette nouvelle orientation municipale. D'autres associations, dont l'objet relève plus de l'intérêt général (don du sang ou devoir de mémoire avec les anciens combattants, par exemple) continueront, bien évidemment, à bénéficier de subventions municipales. ■

Coopération décentralisée avec le Mali

ARCADE*, association de coopération avec le Mali, a accueilli, du 25 novembre au 6 décembre, une délégation malienne, venue pour échanger sur la manière dont fonctionnent les services de nos mairies.

Vendredi 27 novembre nous avons reçu, à Saint-Maximin, cette délégation composée du maire et du régisseur de Dembella ainsi que du secrétaire général de Blendio.

Nous leur avons fait visiter notre commune et en particulier le captage d'eau des Bretonnières, la station de pompage de la Serve, les réservoirs d'eau du Crêt et la ferme de Denis Buissard. Ils ont été très intéressés, à entendre les nombreuses questions qu'ils nous ont posées, et nous ont vivement remerciés de notre accueil.



* Association régionale en charge de la coopération décentralisée entre les communes françaises de Pontcharra, La Rochette, Saint-Maximin, Le Cheylas et Saint-Pierre-d'Allevard, au service du développement économique et social des communes maliennes de Dembella, Blendio, Benkadi et Tella. ■

Développement durable et solidarité

RÉCOLTEZ VOS BOUCHONS



L'association des Bouchons d'Amour (association nationale parrainée par Jean-Marie Bigard) vous invite à participer à cette immense collecte de solidarité qui permet d'acheter du matériel (amélioration des conditions de vie, handi-sport...) à des personnes handicapées et d'apporter ponctuellement de l'aide à des associations en difficulté.

Cette action repose sur un « système D », 100 % bénévole, sans aucun budget de fonctionnement, tous les fonds collectés à partir de la vente des bouchons sont redistribués ! Les bouchons nous sont rachetés 200 € la tonne depuis avril 2008. Notre association présente un double intérêt : aspect solidarité/social et environnemental.



Vendredi 4 décembre, un premier container de bouchons a déjà été entièrement rempli avec des bouchons collectés sur la commune, et ce, en présence de René Pois-Pompée (maire), Emmanuel Gilbert (adjoint), Odile Chabert (conseillère municipale) et Doris, Carla, Louise, Marie, Sarah et Théotime.

Nous acceptons TOUS LES BOUCHONS (sauf ceux ayant contenu des produits dangereux ou toxiques).

L'association « Les Bouchons d'Amour » Savoie, Haute-Savoie et Isère, collecte désormais **les bouchons en liège en plus des bouchons plastiques** afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour aider les personnes handicapées.

Achat d'un vélo à bras pour l'association Handi Évasion : participation de l'association : 1 500 €.

Point de Collecte :

**Salle polyvalente de Saint-Maximin,
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 7 h 30 à 8 h 30 - de 12 heures à 13 h 30
et de 16 h 30 à 18 h 30.**

Renseignements complémentaires :

Site de la Savoie : <http://bouchonsdamour73.free.fr>

Site national : <http://www.bouchonsdamour.com/bouchons.htm>



La société New Eryplast en Belgique recycle les bouchons récoltés pour les transformer en palettes de transport plastique. À l'heure actuelle, plus de 30 tonnes de déchets plastiques sont quotidiennement transformés en palettes. Une partie non négligeable de son approvisionnement provient de réseaux d'associations humanitaires qui couvrent la France et la Belgique et qui collectent les bouchons de bouteille (eau, soda et lait). De nombreuses autres associations ont suivi le mouvement et ont passé des accords avec Eryplast qui, de son côté, se fait un point d'honneur de garantir la reprise de la totalité de leur collecte au meilleur prix du marché, le tout, dans le cadre d'un contrat de longue durée. ■

Solidarité : Téléthon 2009

Grâce à la générosité des Saint-Maximinois et à l'implication des différents organisateurs (Association sportive, Vive l'école, Club des Cygnes et le soutien de la commune), 1 118,60 € ont été collectés au profit de l'AFM, soit 13 759,67 € en cumulé avec Pontcharra, soit une baisse de 4 % par rapport à 2008. ■

Développement durable et économie

Vos déchets de cuisine vous les préférez dans une poubelle ou comme engrais pour vos plantes ?



En faisant du compost pour vos plantes, vous allez réduire vos ordures ménagères de 40 kg par personne et par an (*plus de 150 kg par an, pour un couple avec deux enfants !*). Le compostage c'est la transformation, en trois à six mois, des déchets organiques en un produit proche de l'humus (terreau). Le compostage se fait en présence d'oxygène, par l'action de bactéries, champignons (et autres micro-organismes), ainsi que de lombrics, acariens, etc.

Le compostage permet de valoriser sur place les déchets de cuisine et les petits déchets de jardin, comme la tonte de pelouse et les petits branchages. Si vous compostez, en plus, tous les déchets verts (après la chute de feuilles, la taille de haies, des arbres, etc.), vous évitez de les transporter à la déchetterie (coût du transport et du compostage, rejet de CO₂). De plus,

sachez que leur brûlage sur place n'est pas une solution en soi : 9 m³ de déchets brûlés dégagent autant de dioxyne que l'incinération journalière de la ville de Chambéry... ajoutez à cela l'émission de CO₂ et de poussières !

Vous pouvez faire votre compost vous-même, en un tas, au fond de votre jardin, ou bien dans un composteur, en bois ou en plastique, que vous pouvez vous procurer auprès du SIBRECSA pour 15 euros seulement (tél. 04 76 97 19 52 pour prendre RDV).

Pour obtenir de l'aide ou des conseils d'un « guide composteur », renseignez-vous auprès de la mairie de Saint-Maximin (tél. 04 76 97 60 19).

Recycler ses déchets : un acte écologique, mais aussi économique !

Lorsque vous mettez vos déchets de cuisine dans votre poubelle, cela coûte de l'argent (frais d'enlèvement des ordures ménagères). Lorsque vous compostez vos déchets... vous économisez de l'argent non seulement sur l'enlèvement des ordures ménagères qui, de ce fait, coûte moins cher, mais en plus, vous économisez sur le prix d'achat de terreau et d'engrais pour vos plantes !... car votre compost a les caractéristiques des deux à la fois... ■

L'actualité de Saint-Maximin en temps réel : la Lettre d'info

Vous pouvez vous inscrire, gratuitement, à notre *Lettre d'information*. Vous recevrez, par mél, chez vous, les dernières nouvelles, dès leur parution. À titre indicatif : plus de soixante lettres d'info ont été diffusées sur des sujets aussi variés que la grippe A,

les fêtes de la Tour, les arrêtés préfectoraux sur les feux dans les jardins, et toutes les animations sur la commune...

Inscrivez-vous gratuitement : www.stmaximin38.fr, rubrique : « Lettre d'info ». ■

Calendrier

Vendredi 18 décembre : arrivée du Père Noël. La fête traditionnelle de l'arrivée du Père Noël est organisée conjointement par la mairie et l'association Vive l'école. Au programme de l'après-midi et du début de soirée : spectacle de Noël, goûter, tombola, spectacle surprise, arrivée du père Noël, vin chaud avec pognes... et soirée « bœuf carottes et gratin dauphinois », organisée par Vive l'école.

Colis des Anciens. Comme chaque année, le conseil municipal rendra visite aux personnes âgées de la

commune pour leur remettre le traditionnel « colis des Anciens » (habitants de la commune, âgés de plus de 70 ans). Cette année encore, ce sont près de cent personnes qui vont bénéficier de ces colis.

Fêtes de la Tour 2010. À la suite du succès important des Fêtes de la Tour / vide-greniers de 2009, l'équipe municipale a décidé de recommencer l'an prochain (préparation et participation... ouvertes à tous). La date est déjà retenue : **dimanche de Pentecôte, 23 mai 2010.** ■

Le Carnet

Naissances : 19 juillet, Lucas Pillard ; 25 juillet, Annaëlle Sergi ; 3 août, Romane Cant ; 17 octobre, Evan Chabert ; 4 décembre, Garance Fontanges.

Mariage : 26 septembre, Ricardo Castanheira Marques Gil et Frédérique Tanné.

Décès : 31 octobre, Dominatore Bioni ; 30 novembre, Hélène Guillard & Paul Fouillet. ■